

## L'Institut français de Marrakech lance sa « Galerie à l'air libre » !



Dans le cadre de son engagement à promouvoir et à **soutenir la création contemporaine** au Maroc et dans une période difficile pour les jeunes créateurs, l'Institut Français de Marrakech invite les artistes amateurs et professionnels à répondre à l'appel à projet « Galerie à l'air libre ».

Cet **appel à production pour les artistes** (sculpteur, plasticien, etc.) a pour objectif la **réalisation d'œuvres** qui prendront place de manière permanente dans les jardins de l'Institut français de Marrakech et de la Maison Denise Masson.

Les artistes auront le choix des dimensions, des matériaux utilisés (en prenant en considération les conditions météorologiques) pour autant que les œuvres répondent au cahier des charges imposé, qu'elles soient adaptées à l'espace dédié, qu'elles se conforment aux normes de sécurité et qu'elles garantissent une pérennité de l'œuvre. L'Institut français de Marrakech réunira un comité afin de sélectionner les œuvres répondant au mieux au cahier des charges.

**Le présent appel à projet vise la sélection d'artistes sur la base de références et d'intentions relatives au projet envisagé.** Un contrat sera ensuite conclu avec les candidats retenus.

## 1. Engagements respectifs :

L'appel à projet donnera lieu à la signature d'un contrat entre l'Institut français de Marrakech (nommé ci-après « IF ») et l'artiste. Un statut juridique est donc nécessaire (association, statut auto-entrepreneur, société, etc.). Celui-ci reprendra les obligations des deux parties, et notamment :

### 1.1 Engagements de l'IF :

L'IF s'engage à fournir à chacun des artistes un espace préalablement préparé, permettant une mise en œuvre immédiate de la réalisation artistique.

### 1.2 Engagement de l'artiste :

L'artiste réalisera une œuvre, respectant le projet sur esquisse sélectionné par le comité d'experts de cet appel à projets.

L'œuvre sera la propriété de l'Institut français de Marrakech.

L'artiste garantit que la réalisation de son œuvre n'engendrera aucune détérioration du jardin et s'engage à utiliser des matériaux conformes à la réglementation en vigueur et respectueux de l'environnement et du support.

L'artiste devra utiliser tous les moyens techniques nécessaires pour s'assurer de la durabilité de l'œuvre dans le temps.

L'œuvre devra être réalisée **avant le 15 juillet 2021. La durée d'exécution sera déterminée selon le projet retenu.**

L'artiste est libre du choix du propos, des techniques et matériaux composant l'œuvre.

L'œuvre devra s'inspirer des valeurs de l'IF : interculturalité, égalité femme / homme, vivre ensemble, partage, développement durable, plurilinguisme.

### **Le contenu du projet devra s'adresser à tous publics et tous âges et ne pourra pas :**

- comporter de message haineux ou discriminatoire
- risquer de porter atteinte à la réputation de l'IF
- contenir toute évocation à caractère religieux ou partisan
- contenir une marque protégée, ni faire l'objet d'un quelconque message publicitaire
- utiliser le droit d'un tiers sans son autorisation
- comporter une exploitation économique ou commerciale

### 1.3 Conditions

#### 1.3.1 : Les conditions techniques

L'artiste créera son œuvre de manière indépendante. L'IF ne prendra pas en charge l'espace de création. L'IF prendra en charge son transport. L'œuvre devra donc être démontable et/ou transportable dans un véhicule de type utilitaire.

#### 1.3.2 : Les honoraires artistiques seront versés à la fin de la réalisation de l'œuvre.

L'œuvre sera libre de droits pour toute utilisation par l'IF dans un but de communication. L'IF versera un cachet de 25 000 dirhams incluant la prestation et les matériaux utilisés.

L'hébergement à Marrakech, les repas et les transports de l'artiste et de l'œuvre à Marrakech seront pris en charge par l'IF.

## 2. Recevabilité des candidatures

Ce projet s'adresse aux artistes marocaines, marocains et aux étrangères et étrangers résidant au Maroc, **obligatoirement majeur**. Les artistes peuvent être amateurs comme professionnels.

L'artiste sera obligatoirement majeur et disposera d'une patente ou d'un statut d'autoentrepreneur ou salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation.

L'œuvre devra être produite et/ou finalisée **au plus tard le 15 juillet 2021**.

L'artiste devra fournir **une esquisse en situation**.

## 3. Calendrier

Dépôt des dossiers de candidature avec esquisse en situation : 15 mai 2021 dernier délai.

Résultat de la sélection : 21 mai 2021.

L'œuvre devra être réalisée avant le 15 juillet 2021.

## 4. Composition du comité de sélection

Le comité d'experts, présidé par Monsieur Christophe Chaillot, directeur de l'Institut français de Marrakech sera composé de 2 membres de l'équipe de l'Institut français et de 4 personnalités qualifiées du monde artistique.

## 5. Modalités de participation

Les candidats transmettront **avant le 15 mai 2021**, un dossier en format numérique à : [naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com](mailto:naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com)

Le dossier de candidature est présenté ci-dessous en annexe 1.

# ANNEXE 1

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom et prénom du porteur de projet :

Date de naissance :

Nom de la structure porteur du projet le cas échéant :

Adresse :

Tél :

Mail :

Site internet / Instagram / Facebook :

N° Patente ou Auto-Entrepreneur :

### À joindre :

- CIN
- Attestation de responsabilité civile
- Présentation et/ou CV de l'artiste, accompagné d'un portfolio artistique (PDF, sites internet, Instagram...)
- Conditions techniques de réalisation du projet
- Esquisse du projet
- Présentation et/ou CV de l'artiste, accompagné d'un portfolio artistique (PDF, sites internet, Instagram...)

### Caractéristiques de l'œuvre :

Titre de l'œuvre :

Thématique abordée par l'œuvre :

Création originale :

- Oui
- Non

Durée de création estimée :

L'œuvre est-elle démontable :

- Oui
- Non

Techniques utilisées :

Puissance électrique requise :

Point d'eau souhaité :

- Oui
- Non

Demandes particulières :

Dépôt des candidatures

15 mai au plus tard.

par mail à [naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com](mailto:naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com)

## ANNEXE 2

Quelques prises de vue des jardins où seront exposées les œuvres

